

Carte d'identité

Dans le cadre du "Plan préfecture nouvelle génération" engagé par la Ministère de l'Intérieur, à compter du 22 février 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront traitées selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques.



- Se connecter sur site de l'ANTS depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- Remplir les renseignements nécessaires à l'instruction de la demande,
- Noter le numéro de pré-demande qui est attribué au terme de la procédure et qui sera demandé lors du passage en mairie,
- prenez rendez-vous en ligne en Mairie de Champagne-sur-Oise : <https://champagne95.fr/services-et-demarches/etat-civil/pieces-didentites>
- Rassembler les pièces justificatives et vérifier la complétude de son dossier,
- Se présenter au guichet de la mairie après y avoir pris rendez-vous, pour y déposer les pièces et procéder à la prise d'empreintes digitales,
- Venir retirer la carte d'identité dans la mairie où la demande a été faite (après avoir été informé de la mise à disposition du titre)



Infos pratiques

Validité :

La validité de la Carte Nationale d'Identité est portée à 15 ans pour les majeurs. Les cartes délivrées depuis 2004 sont désormais valables 15 ans.
Pour les mineurs, leur validité reste de 10 ans.

Tarif :

25€ en cas de perte ou de vol, gratuité en cas de renouvellement, gratuité pour toute première demande.

Contact

Mairie de Champagne-sur-Oise

Service état civil
8 bis place du Général de Gaulle
95 660 Champagne-sur-Oise

Documents

[Recommandation photo d'identité](#)

Liens utiles

[Prendre rendez-vous en Mairie de Champagne-sur-Oise](#)

[Présentation du service](#)

[Liste des pièces à fournir selon le motif de la demande](#)